

**Collectif Vercors-Trièves**  
**Pour la défense des sports d'hiver**  
**A Gresse-en-Vercors**

**En réponse à la déclaration de Monsieur le Maire en date du 3 décembre 2020**

Nous avons pris connaissance avec stupéfaction de la déclaration de Monsieur le Maire au conseil municipal, le 3 décembre 2020. La séance s'étant déroulée à huis clos pour cause de pandémie, ce texte n'a, semble-t-il, pas fait l'objet d'un débat et d'un vote. Ces propos s'apparentent à un véritable réquisitoire contre le ski alpin à Gresse.

- Vous affirmez que **le projet de mise en place d'enneigeurs n'est pas le vôtre** mais que vous en avez hérité. Bien sûr, mais comme vous avez hérité, en acceptant vos fonctions, de la responsabilité de faire vivre une station touristique de près de 3 000 lits avec ses salariés et leurs familles. Le projet actuel est la suite logique d'un programme engagé en 1987 et assumé, certes avec des hauts et des bas, par les équipes municipales successives. Vous oubliez cependant de préciser que ce programme peut être financé à hauteur de 60 % par La Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de l'Isère.
- Sur la tranche de travaux permettant le changement de l'actuel transformateur, vous écrivez que ***l'ensemble du conseil municipal considère la sécurisation électrique de la station et l'optimisation des enneigeurs de la partie basse comme une priorité***. C'est heureux car le contraire aurait signifié une mise en péril du fonctionnement de la station qui se retrouverait à la merci de la moindre défaillance de ce transformateur et alors condamnée à une fermeture plus ou moins longue.
- Vous proposez ***d'inscrire le ski alpin à Gresse-en-Vercors dans un cadre stratégique qui trace une vision d'avenir de notre station***. Programme nécessaire, séduisant, proposition de dialogue et d'échanges, mais sur lesquels vous donnez immédiatement vos propres opinions et conclusions.
- Sur les évolutions climatiques, vous affirmez que ***tout le monde à Gresse a pu se rendre compte des aléas dans les chutes de neige, des hivers plus courts, des températures qui augmentent***. Vous oubliez de préciser que c'est justement la neige de culture qui a souvent permis de sauver la station et en particulier ces trois dernières années. Il existe d'ailleurs une étude récente - publiée le 05 juin 2019 - intitulée « Domaines skiables de France: futurs contrastés pour l'enneigement au XXIème siècle ». Elle est disponible sur le site de l'INRAE (Institut national de recherche en agriculture et environnement) – étude réalisée par Météo France, le CNRS (Centre national de recherche scientifique), l'IRSTEA Grenoble (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et le LESSEM (Laboratoire des écosystèmes et des sociétés en montagne). Voici ses conclusions :  
***« De 2025 à 2050, jusqu'à la moitié du 21e siècle : quel que soit le scénario climatique, un taux de couverture de 45 % de neige de culture permet de maintenir des conditions d'enneigement agrégées pour toutes les stations comparables à la***

*situation de référence sans neige de culture (1986-2005). Un enneigement défavorable demeure possible certaines années, mais pas plus souvent que pendant la période de référence. »*

- Sur la fréquentation des stations, ***vous constatez une stagnation et pour vous, de façon plus large, le ski n'exerce plus le même attrait auprès des jeunes.*** L'organisation des sorties par les sous des écoles de Monestier-de-Clermont, Sinard, Saint-Martin-de la Cluze, par le Ski-Club, la passion des jeunes pour les nouvelles glisses, les bosses et les sauts, l'affluence dès que la neige est au rendez-vous, contredisent cette affirmation. Et si dans 5 ou 10 ans des stations comme Gresse n'existent plus, qui pourra encore acheter des forfaits et s'offrir des séjours dans les grandes stations ?
- Plus grave, vous écrivez que ***le modèle économique sur lequel est basé le fonctionnement de notre station est obsolète.*** Dépassé le fonctionnement de la régie devenu depuis 1 an Épic ? Interrogez les skieurs, ils vous répondront dans leur grande majorité que depuis une dizaine d'années, au contraire, sous la direction de Valéry Routaboul, les équipes ont démontré une formidable capacité d'adaptation. Travaux sur les pistes, production de neige de culture, damage permettent de proposer un domaine skiable attractif et très bien entretenu.  
Si nos élus ne croient pas ou plus à la station de sports d'hiver, alors, qui peut y croire ? Qui va convaincre nos partenaires d'accompagner le développement économique de notre commune ?
- Enfin, vous estimez que ***son fonctionnement coûte trop cher à la commune.*** Vous semblez ainsi vouloir renoncer, lorsque les résultats sont insuffisants, à ce que 10 à 20% des ressources fiscales de la commune financés par les seuls contribuables locaux soient consacrés au fonctionnement des sports d'hiver. Les équipes municipales successives l'ont pourtant toujours assumé et aucun contribuable ne l'a jamais contesté. Si cette suggestion était confirmée par le conseil municipal, alors notre station de sports d'hiver serait véritablement en grand danger.  
Il faut également être précis sur les chiffres. Vous évoquez une fourchette de subvention annuelle entre 100 000 et 150 000 euros. Or au budget 2020, votre équipe municipale a voté le 27 juillet 2020 une somme de 66 000 euros pour l'Épic (prise en charge de l'ouverture éventuelle de la station 2 fins de semaine en décembre et 1 semaine supplémentaire en mars) et 160 000 euros, tout de même, pour les équipements touristiques Odyssée verte, cinéma, piscine, ski nordique, complétée le 3 décembre 2020 par 55 000 euros, toujours pour les équipements touristiques... (Documents publiés sur le site de la commune ce début décembre 2020).
- Vous oubliez enfin d'évoquer les nombreux emplois directs (8 ETP pour le seul Épic) et indirects qui dépendent du fonctionnement de la station, postes occupés par des habitants de notre commune et de plusieurs autres communes du Trièves. La richesse de notre village est aussi de pouvoir y vivre en actif.

Cette déclaration nous invite à envisager une véritable rupture, un changement de cap historique, une diversification certes indispensable mais à ce jour encore insuffisamment

définie et des projets structurants (Réhabilitation des Dolomites, mise en sécurité de l'église, travaux de rénovation énergétique de la maison commune). Mais faut-il opposer tous ces dossiers et sont-ils de même nature ?

Depuis sa création il y a un peu plus d'un siècle, la station de sports d'hiver a dû affronter de nombreuses tempêtes qu'elle a toujours su surmonter grâce au soutien sans faille de ses élus et de sa population, résidents permanents et secondaires, amis de Gresse, après des débats souvent vifs, compliqués mais toujours courtois.

Alors aujourd'hui, ne fracturez pas, ne fracturons pas la communauté gressoise !

La décision de Monsieur Valéry Routaboul, ce mardi 15 décembre 2020, de démissionner de son poste de directeur d'exploitation, avec effet au 31 mars 2021, est un véritable séisme, conséquence directe du profond malaise entre l'équipe de professionnels qu'il dirige et le conseil municipal. Nous estimons que c'est le plus mauvais moment pour notre station de se priver de son expérience, de ses connaissances, de ses compétences. Nous espérons que l'équipe municipale mettra tout en oeuvre pour qu'il revienne sur cette décision.

Compte tenu de l'extrême gravité de la situation, du risque réel et mortifère de division des membres de la communauté gressoise qui dans le contexte actuel souhaitent, tout au contraire, s'unir pour défendre les intérêts de notre vallée, le collectif demande, de toute urgence, **une réunion extraordinaire et publique du conseil municipal** au cours de laquelle l'assemblée élue s'engagera très clairement et fermement :

- à défendre et promouvoir la station de sports d'hiver et en particulier le ski alpin conformément à l'engagement de votre programme de mars 2020 où vous écriviez vouloir **pérenniser et optimiser la station**.
- A régler au plus tôt les profonds différents qui opposent actuellement l'équipe technique de l'Épic à l'équipe municipale
- A réformer rapidement le conseil d'administration de l'Épic en augmentant le nombre d'administrateurs pour une meilleure représentation des socio-professionnels et de toutes les sensibilités.
- A préparer, gérer, soutenir et financer les dossiers liés au tourisme et au fonctionnement de la station de la même façon que ceux qualifiés de structurants dans la déclaration de Monsieur le Maire (Réhabilitation des Dolomites, église, rénovation énergétique de la maison commune...)
- A ne pas opposer fonctionnement actuel de la station et nécessaire diversification, valorisation des qualités naturelles exceptionnelles de notre espace et équipements performants et professionnels.

Les membres du collectif invitent toutes celles et tous ceux qui souhaitent défendre la station à participer aux travaux de **l'assemblée générale constitutive du « Collectif Vercors-Trièves pour la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors » le mardi 29 décembre 2020 à 17 h 30 à la Maison du Grand Veymont**. (Si la salle ne pouvait nous être prêtée, nous nous réunirions à l'extérieur).

Pour le collectif et en attendant la constitution d'un Bureau, les porte-paroles provisoires :

Michel Bouzid, Gilles Calvez, Bernard Freydier, Alexandre Lefèvre, Jean-Yves Repellin